

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

3451, avenue du Mont-Royal Est

Pour information :

3441, avenue du Mont-Royal Est

Investissements

Près de 5,2 M\$

Calendrier

Du 6 août 2018

jusqu'à la fin de janvier 2020

Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 8 h et 17 h

Des travaux peuvent avoir lieu
les fins de semaine.

Un avis sera émis dans ce cas.

Entrepreneur

MA2D Construction inc.

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à remettre en état l'enveloppe du bâtiment et à mieux isoler votre immeuble.

Les infiltrations d'air et d'eau seront éliminées par l'installation de nouvelles fenêtres et d'une nouvelle porte de balcon. Ainsi, votre immeuble sera plus étanche et votre confort sera amélioré. L'allure de l'immeuble sera modernisée.

Travaux réalisés en 2018

L'entrepreneur installera des équipements en juillet et commencera les travaux le 6 août, au retour des vacances de la construction.

Les travaux seront réalisés d'abord sur l'avenue du Mont-Royal Est, puis sur la rue Moïse-Picard. À moins d'imprévu, ils se poursuivront à l'arrière et se termineront dans la cour centrale. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble.

- ▶ La brique et l'isolant seront retirés.
- ▶ Les garde-corps des balcons seront enlevés.
- ▶ Les planchers des balcons seront réparés.
- ▶ Les marquises au-dessus des balcons du 4e étage seront démolies.
- ▶ Les fenêtres et la porte de balcon de chaque logement seront remplacées à partir de l'automne, lorsqu'elles seront livrées.

Des questions concernant le chantier?



Marc Sédillot

Agent de liaison

514 868-3077

Suite des travaux



Travaux réalisés en 2019

- ▶ À partir du printemps, la nouvelle brique sera installée.
- ▶ Les nouveaux garde-corps seront installés.
- ▶ Des panneaux séparateurs seront ajoutés sur les balcons.
- ▶ La toiture sera remplacée.
- ▶ Les marquises seront installées.
- ▶ Les trottoirs autour de l'immeuble seront réparés.
- ▶ La cour centrale sera réaménagée.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble,
- ▶ présence d'équipements.

Autres inconvénients

- ▶ Un abri temporaire sera installé au-dessus de l'entrée.
- ▶ Des clôtures seront installées autour du chantier.
- ▶ Certains arbres seront coupés, puisqu'ils sont trop près du bâtiment.
- ▶ Vous n'aurez **pas accès à votre balcon pendant plusieurs mois**.
- ▶ **Des climatiseurs seront fournis**, à certains moments, aux locataires qui ne pourront pas ouvrir la porte et les fenêtres de leur logement en raison des travaux. Vous aurez plus d'information à ce sujet le moment venu.



Rencontre de consultation du 16 septembre 2015

- ▶ À cette rencontre, **65 locataires** étaient présents.
- ▶ L'OMHM a expliqué que le résultat des tests ne laissait aucun doute sur la nécessité de réaliser des travaux sur l'immeuble.
- ▶ Les architectes ont présenté le projet, les besoins qu'ils ont pris en compte, les objectifs du design et les avantages des nouveaux matériaux qui seront utilisés.
- ▶ Les locataires ont majoritairement exprimé le souhait d'avoir plus d'intimité sur leur balcon. Des panneaux séparateurs ont donc été ajoutés au projet.
- ▶ Le choix des fenêtres et de la porte de balcon a été discuté. Il offre le meilleur compromis pour répondre aux différents besoins exprimés (luminosité, isolation, aération, pose d'un climatiseur, facilité d'entretien).

Rencontre de validation du 23 novembre 2016

- ▶ À cette rencontre, **60 locataires** étaient présents.
- ▶ Une nouvelle version du projet a été présentée, à la suite des exigences imposées par l'arrondissement.
 - o Les panneaux séparateurs entre les balcons doubles seront désormais en bois. Vous avez demandé qu'ils laissent passer la lumière et l'air.
 - o Certains locataires ont réitéré le besoin d'avoir une porte-moustiquaire. Cette demande est toujours à l'étude.

Porte ouverte du logement no 410, le 23 février 2017

- ▶ À cette occasion, **86 locataires** se sont présentés.
- ▶ Les locataires ont observé et manipulé les nouvelles portes et fenêtres.
- ▶ Quelques commentaires : « Ça va être chic! On voit la qualité. C'est très lumineux. »
- ▶ L'installation des stores et des rideaux a été discutée. Des solutions sont à l'étude.



Rencontre de démarrage du 5 juillet 2018

- ▶ À cette rencontre, **55 locataires** étaient présents.
- ▶ Toute l'équipe du chantier a été présentée.
- ▶ L'entrepreneur a expliqué le déroulement des travaux et les étapes à venir. Il a aussi été question des impacts, des solutions et du travail de collaboration.

À VOUS D'AGIR - RÔLE DU LOCATAIRE

1. **Lorsque l'entrepreneur vous le demandera**, vous devrez :
 - ▶ préparer votre balcon;
 - ▶ dégager votre salon;
 - ▶ préparer vos fenêtres.
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec